

Gestion des comptes et papiers familiaux : pourquoi et comment s'organiser ?

Dans la vie quotidienne, la gestion des comptes familiaux et des documents administratifs peut parfois sembler compliquée, voire secondaire.

Pourtant, un manque d'organisation dans ces domaines peut rapidement entraîner du stress, des oublis voire des difficultés financières.

Savoir tenir ses comptes et trier ses documents permet non seulement d'éviter des désagréments mais aussi de gagner en sérénité et en efficacité.

Pourquoi gérer ses comptes ?

- **Savez-vous repérer les dépenses discrètes et disséminées de votre budget familial ?**

Par exemple, les solutions de paiement Internet/ Sms peuvent représenter jusqu'à 300€ TTC / mois de dépenses.

- **Avez-vous déjà comparé les principaux frais facturés par vos établissements bancaires ?**

Selon votre établissement bancaire, les retraits dans une autre banque que la vôtre peuvent être gratuits, limités à 2/4 retraits gratuits par mois voire vous coûter jusqu'à 1,50€ par retrait

➡ Gérer les comptes permet de contrôler son budget, d'anticiper les dépenses imprévues et de gagner en pouvoir d'achat.

Pourquoi trier ses papiers ?

- **Savez-vous combien de temps conserver vos documents ?**

Une facture d'hôpital, un PV d'une amende forfaitaire, un avis d'imposition n'ont pas le même délai de conservation.

- **Savez-vous qu'un débit frauduleux peut-être contesté dans un délai maximal de 13 mois ?**

- **Savez-vous que nous consommons chaque semaine 1 kg de papier soit l'équivalent de 3 à 4 BD ?**

➡ Les documents administratifs s'accumulent rapidement...Un mauvais classement peut avoir des conséquences (retards de paiement, perte de documents importants...).

Trier c'est faciliter la recherche d'un document, faciliter la reconstitution d'une carrière, le sentiment de contribuer à un geste écologique, la satisfaction de disposer d'un gain de place, ...

Vous l'aurez compris gestion des comptes et des documents familiaux sont intimement liées. En adoptant certaines habitudes vous pourrez aborder les aspects financiers et administratifs de la vie familiale avec plus de sérénité et de maîtrise.

L'AISC, en partenariat avec l'ADAC, vous propose un **atelier d'1 heure** animé par Coraline Bouillon, Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF)

Au programme :

- ✓ Pourquoi et comment organiser vos documents familiaux (méthodes de classement, délais de conservation...)
- ✓ Comprendre et suivre votre budget au quotidien (outils papier, numériques, applications...)



Date : Lundi 31 mars 2025

Horaires : de 12h30 à 13h45

Lieu : salle 22 de l'AISC

Une occasion de repartir avec des astuces simples et efficaces et de partager vos propres expériences !

Inscription obligatoire (**places limitées**) : [Je m'inscris](#)

Vous avez des questions ? [Ecrivez-nous](#)